

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

**Objet : Avenant n°1 à la convention « Avenir Montagnes Mobilités » conclue avec l'ANCT**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

**Vu** le projet de territoire par Hautes Terres Communauté adopté le 18 juin 2021 et notamment le chantier n°9 « Offrir une mobilité alternative » ;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n°2021CC-247 en date du 09 décembre 2021 approuvant la convention de délégation de compétences en matière de mobilité entre la Région Auvergne – Rhône-Alpes et Hautes Terres Communauté ;

**Considérant** que cette convention prévoit la possibilité pour Hautes Terres Communauté de répondre à des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets en vue de financer de l'ingénierie ou des actions en matière de mobilité pour disposer de financements complémentaires à ceux de la Région ;

**Vu** la décision du Président n°2022DPRSDT-087 correspondant à la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagnes Mobilités » de France Mobilités et l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) ;

**Vu** la convention « Avenir Montagnes Mobilités » signée le 13 juin 2022 avec l'ANCT, dont la fin du conventionnement est fixée au 30 avril 2025 ;

**Considérant** la feuille de route « Mobilité » de Hautes Terres Communauté, son niveau d'avancement et les ajustements à apporter au projet initial, ce qui modifie la répartition des dépenses au sein du plan de financement initial, sans pour autant impacter le montant total du projet ;

### DECIDE

**Article 1** : D'apporter les modifications suivantes au plan de financement prévisionnel dans le cadre du conventionnement « Avenir Montagnes Mobilités », dont le détail est précisé en annexe de la présente décision :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Frais de poste Ingénierie sur 3 ans Frais d'encadrement sur 3 ans Prestations d'études externes Frais de déplacements	172 500 €	Etat – Avenir Montagnes Mobilité	134 350 €
Dépenses d'équipement : Achat de matériel ou logiciel	43 200 €		Autofinancement
Dépenses de communication et formation	53 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>268 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>268 700 €</b>

**Article 2 :** De conclure et signer un avenant à la convention « Avenir Montagnes Mobilités » conclue avec l'ANCT afin d'intégrer le plan de financement modifié de l'opération ;

**Article 3 :** Les autres dispositions de la convention restent inchangées ;

**Article 4 :** Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

**Article 5 :** Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250110-2025\_DPRS DT\_009-AR

**BUDGET PREVISIONNEL INITIAL**

**BUDGET PREVISIONNEL A VENANT DECEMBRE 2024**

Nature des dépenses	Montant des dépenses		
	Année 1	Année 2	Année 3
<b>A- Dépenses de fonctionnement</b>			
Frais salariaux Chargée de mission (1ETP)	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Etude d'accompagnement de projet type AMO	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
Déplacement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Sous-Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>57 500,00 €</b>	<b>57 500,00 €</b>	<b>57 500,00 €</b>

<b>B- Dépenses d'équipement</b>			
Nature des dépenses	Année 1	Année 2	Année 3
Ordinateur, bureautique	1 200,00 €		
Autres équipements à préciser - véhicule électrique	45 000,00 €		
<b>Sous-Total dépenses d'équipement</b>	<b>46 200,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

<b>C- Dépenses externes de communication et de formation</b>			
Nature des dépenses	Année 1	Année 2	Année 3
Dépenses d'animations et de communication événementielle	5 000,00 €		
Autres outils de communication non liés à un événement (support communication bouquet)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Achat de matériel ou objet divers non liés à un événements	20 000,00 €		
Autres dépenses externes à préciser (organisme de formation pour dimension participative)	5 000,00 €	5 000,00 €	
<b>Sous-Total dépenses externes de communication et de formation</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES DE L'OPERATION</b>	<b>138 700,00 €</b>	<b>67 500,00 €</b>	<b>62 500,00 €</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>			<b>268 700,00 €</b>

Nature des dépenses	Montant des dépenses		
	Année 1	Année 2	Année 3
<b>A- Dépenses de fonctionnement</b>			
Frais salariaux Chargée de mission (1ETP)	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
Etude d'accompagnement de projet type AMO			
<b>Etude optimisation TAD</b>			
<b>Expérimentation pour le déploiement du service d'autopartage</b> (prestation CITIZ)			
<b>Campagne incitative pour promouvoir le bouquet Mobilité</b> (par ex : réduction des frais d'inscription au dispositif d'autopartage environ 600€, lot pour challenge 500€)			
Etude d'accompagnement de projet type AMO	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
Déplacement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Sous-Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>57 500,00 €</b>	<b>57 500,00 €</b>	<b>57 500,00 €</b>

<b>B- Dépenses d'équipement</b>			
Nature des dépenses	Année 1	Année 2	Année 3
Ordinateur, bureautique	1 200,00 €		
Autres équipements à préciser - <b>Ecocompteurs pour la liaison cyclable et sites d'intérêts</b> (4 permanents, montant unitaire à 6005,00 HT et 3 périodiques à 5880,00 HT, total à) 41 660 € HT	42 000,00 €		
<b>Sous-Total dépenses d'équipement</b>	<b>43 200,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

<b>C- Dépenses externes de communication et de formation</b>			
Nature des dépenses	Année 1	Année 2	Année 3
Dépenses d'animations et de communication événementielle	5 000,00 €		3 000,00 €
Autres outils de communication non liés à un événement (support communication bouquet) <b>Guide Mobilité</b> (Conception 810,00 / Impression 1011,50€ HT)			
<b>Lot de Rollup "Mobilité" pour Maison des Services</b> Conception (520,00€ HT) et impressions de roll-up (521,50€HT)	2 000,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €
Achat de matériel ou objet divers non liés à un événement - <b>Campagne de production de photo pour les services mobilités</b> (3500,00€)			20 000,00 €
Autres dépenses externes à préciser (organisme de formation pour dimension participative) <b>Atelier de concertation avec Pôles des Mobilités</b>		5 000,00 €	5 000,00 €
<b>Sous-Total dépenses externes de communication et de formation</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES DE L'OPERATION</b>	<b>107 700,00 €</b>	<b>67 500,00 €</b>	<b>93 500,00 €</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>			<b>268 700,00 €</b>